



Infirmier

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 39923

Mise à jour le
28/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION



ÊTRE CAPABLE DE

- Analyser une situation clinique en recueillant et en interprétant les données pertinentes afin d'élaborer un diagnostic infirmier adapté.
- Définir et prioriser les interventions infirmières en tenant compte de l'état de santé de la personne, de ses besoins, de ses ressources et de ses choix.
- Réaliser et évaluer des soins infirmiers adaptés à la situation clinique, dans le respect des règles de qualité, d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir et conduire une démarche de prévention, de promotion de la santé ou d'éducation thérapeutique adaptée à la personne ou au groupe.
- Coordonner les activités de soins et transmettre les informations pertinentes au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, afin d'assurer la continuité du parcours de santé.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION



- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Avoir validé sa 2^{ème} année d'infirmier et le projet de l'apprentissage par l'équipe pédagogique.

DURÉE DE LA FORMATION



- 12 mois

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 525 heures



- **Domaine de compétence 1 :** Analyser la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre (le cas échéant, en utilisant des équipements ou des aides techniques adaptés)
- **Domaine de compétence 2 :** Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative avec la participation active d'une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes afin de garantir leur qualité et leur sécurité



- **Domaine de compétence 3** : Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, au sein d'un milieu spécifique et notamment dans le cadre d'actions de santé publique
- **Domaine de compétence 4** : Organiser des activités et des soins adaptés à une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie au sein des équipes pluridisciplinaires et développer les compétences des apprenants
- **Domaine de compétence 5** : Mettre en œuvre des actions de développement de compétences et la production de documents (articles professionnels, synthèses, rapports d'expertise) dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Environ 20 semaines de formation pratique sur le terrain, réparties selon le cursus en formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.
- Travail d'initiation à la recherche.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Directement après l'obtention du diplôme : DE Puériculture, DE Infirmier bloc opératoire.
- Après 2 ans de pratique : DE Infirmier anesthésiste.
- Après 3 ans de pratique : DE Infirmier en pratique avancée.
- Après 4 ans de pratique : Diplôme cadre de santé.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Léa TUPINIER (06.77.61.49.52/ l.tupinier@cfasanitaireetsocial.fr)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

